

## NOS PRODUITS CANADIENS A NEW YORK

Des vêtements et des produits canadiens en cuir, d'une valeur de deux millions de dollars, ont été mis en vente dans le magasin géant de la société *Macy* à New York et dans ses 13 succursales, pendant une campagne de promotion de deux semaines qui a débuté le 29 octobre. C'est la plus importante promotion canadienne jamais organisée par un grand magasin aux États-Unis avec l'aide du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce.

Une bonne partie des quatre premiers étages du magasin *Macy* au Herald Square avait été mise à la disposition de cette manifestation. Le thème en était *Discover a New Fashion Frontier*. Un espace avait été accordé aux marchandises canadiennes dans les autres magasins de *Macy*.

Des vêtements canadiens pour hommes, femmes et enfants ainsi que toute une gamme de produits et articles en cuir ont été exposés dans les vitrines de tous ces magasins. Pendant deux semaines, la publicité *Macy* dans les principaux journaux de New York et de la région a été axée sur le Canada.

Pour cette promotion, on avait conçu un insigne canadien distinctif (une feuille d'érable stylisée aux couleurs automnales vin, orange et argent) que l'on pouvait voir dans les vitrines, les rayons et même sur les vêtements.

Cette promotion fait partie des activités de stimulation des exportations du ministère, et fait suite à diverses expositions de vêtements canadiens à New York ainsi qu'à une campagne publicitaire de deux semaines dans un grand magasin de St-Louis, Missouri.

## POLITIQUE RELATIVE AUX CÉRÉALES

*Le ministre de tutelle de la commission canadienne du blé, M. Otto E. Lang, a fait la déclaration suivante, le 29 octobre, après avoir déposé à la Chambre des communes des propositions relatives à la politique de production et de recettes en espèces pour l'industrie des céréales de l'Ouest.*

“Un programme élaboré d'expansion du marché des céréales et des graines oléagineuses, une politique militante de commercialisation des grains de provende et un plan de stabilisation des recettes en espèces sont les points saillants des propositions que j'ai déposées aujourd'hui à la Chambre des communes.

“Le programme d'expansion du marché comporte diverses démarches visant à vendre les céréales et graines oléagineuses canadiennes sur des marchés où le Canada ne s'est pas implanté depuis quelque temps, et à accroître nos ventes sur les marchés déjà existants. Nous envisageons un programme de recherche et de développement qui aurait pour objet de développer de nouveaux produits de céréales et de graines oléagineuses. Le Gouvernement affecterait une somme allant jusqu'à 10 millions de dollars par année à ces programmes.

“Jusqu'à récemment, le Canada n'a pas occupé une place très importante sur le marché mondial du grain de provende. Nous voudrions voir le Canada poursuivre une politique active visant à accroître de façon appréciable les exportations du grain de provende, surtout de l'orge. Il nous faudra maintenir des prix compétitifs et des approvisionnements suffisants pour atteindre ces objectifs. Le montant des premiers versements aux cultivateurs serait établi en tenant compte des niveaux de production voulus. Le prix à l'acheteur dépendrait du jeu de la concurrence sur le marché.

“Le plan visant à stabiliser les recettes en espèces fera en sorte que les recettes totales de tous les agriculteurs au cours d'une année donnée seront au moins aussi élevées que la moyenne des cinq années précédentes. Le plan s'appliquerait à tous les détenteurs de permis jusqu'à un certain maximum pour chacun d'entre eux.

“Les producteurs contribueraient chaque année un léger pourcentage des recettes de leurs récoltes reconnues tandis que le Gouvernement fournirait le reste des sommes requises pour la mise en oeuvre de ce plan. On prévoit que les producteurs recevraient plus de 100 millions de dollars en 1971 en vertu de ce plan.”

## VENTE IMPORTANTE DE BLÉ À LA CHINE

Le ministre de tutelle de la Commission canadienne du blé, M. Otto E. Lang, a annoncé le 27 octobre à la Chambre des communes la vente de 2.5 millions de tonnes fortes de blé à la République populaire de Chine.

Selon M. Lang, compte tenu des écarts prévus dans le contrat, cette vente pourrait s'élever à un maximum de 98 millions de boisseaux évalués à plus de 160 millions de dollars. L'expédition sera répartie sur 12 mois et tous les envois se feront à partir des ports de la Côte ouest.

“Cette vente, a dit M. Lang, est la plus importante jamais effectuée en une période de 12 mois et se compare à la vente de 86 millions de boisseaux expédiés à la Chine aux termes du contrat signé en septembre dernier. Les dernières expéditions en vertu du contrat actuellement en vigueur auront lieu dans le courant du mois et les livraisons prévues dans le nouveau contrat débiteront dans quelques semaines.

Les catégories de blé expédiées seront pour la plupart du blé du Nord, (No 2, No 3 et No 4,) du blé durum et de petites quantités de blé rouge d'hiver d'Alberta.

Les conditions financières sont semblables à celles du contrat précédent, soit 25 p. 100 au comptant au moment du chargement du navire et le solde payable avec intérêts dans les 18 mois suivants. C'est la garantie fournie par le Gouvernement fédéral à la Commission canadienne du blé qui permet d'accorder de telles conditions de crédit.